Centre thermal
1400 Yverdon-les-Bains / VD

Architecte Service des bâtiments et de l'urbanisme de la ville ;
François Cattin, architecte EPFL, ✆ (024) 23 11 11
collaborateur : Philippe Roncalli

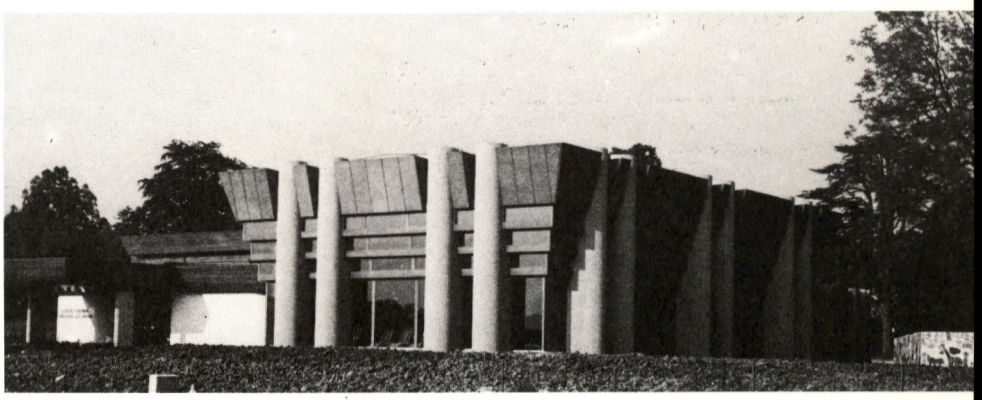
Ingénieurs civils Landolt, Praz & Hollenweg, Yverdon

Coordonnées topographiques 539.620 / 180.330

Conception 1975

Réalisation 28 juin 1976 - 18 juillet 1977





Programme

Sous-sol

Locaux techniques
Transformateur de quartier
Dépôts

Rez-de-chaussée

Hall d'entrée
Réception, bureau de direction
Cafétéria, sanitaires
Vestiaires, zone de repos
Piscine
Physiothérapie

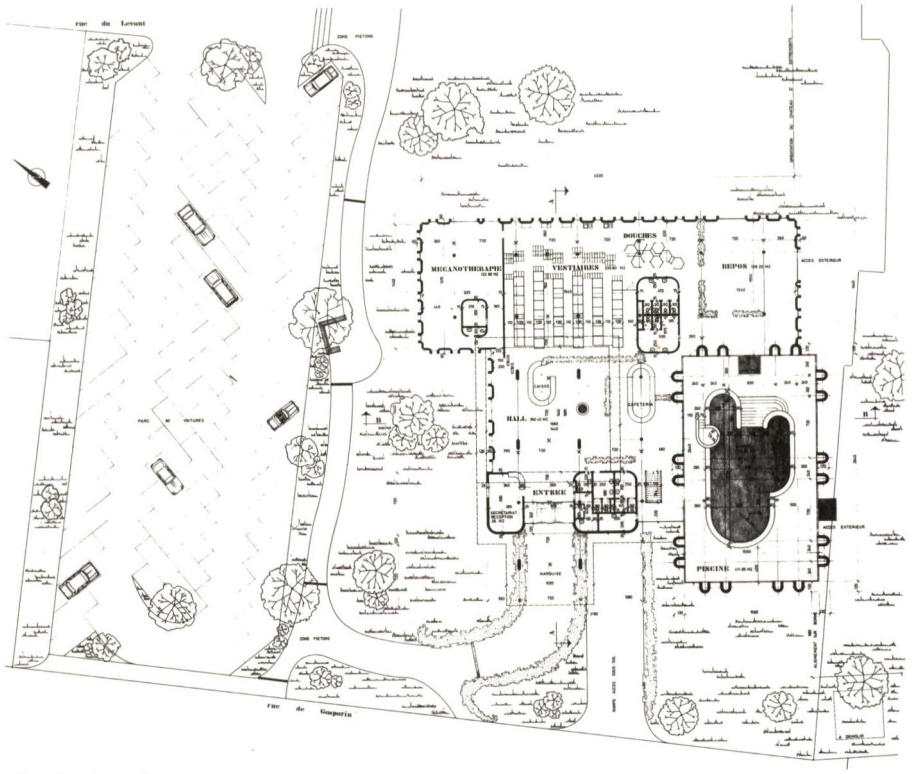
Problèmes particuliers

Intégration dans un parc de 44000 m² dans lequel se trouvent des immeubles classés du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle.
Harmonisation des matériaux : calcaires des immeubles classés, béton lavé teinté des éléments préfabriqués.
Respect des rythmes et des modules anciens.
Création d'une ambiance chaleureuse par le recours au bois apparent dans toute la structure de la toiture.
Flexibilité maximale des espaces utilitaires (hall, vestiaires, physiothérapie, zone de repos).
L'équilibre hydraulique, par rapport à la source d'un débit minimum de 100 l/min. et par rapport au rejet de la totalité de l'eau contenue dans la piscine tous les trois jours, a conduit à créer deux réservoirs : l'un de stockage placé en toiture de la piscine, l'autre de récupération, sous la piscine. Les échanges hydrauliques se font par gravité par l'intermédiaire de la piscine.

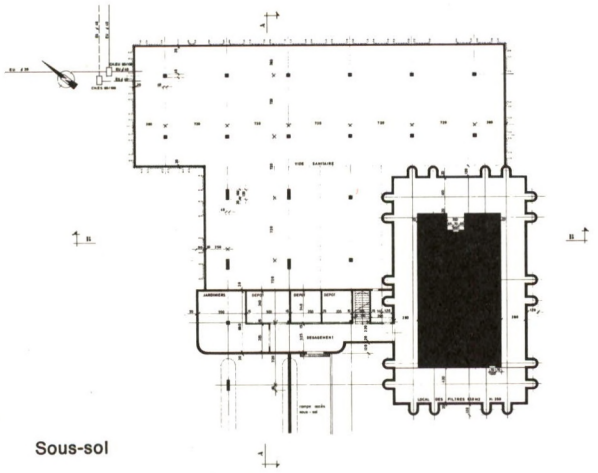
L'eau sulfureuse de la source, jaillissant à 24°, elle est réchauffée à 34°. Cinq degrés sont fournis par l'eau évacuée, cinq degrés sont fournis par le chauffage au gaz. Toute l'installation est prévue pour être raccordée à des panneaux solaires.

Caractéristiques

Volume SIA	14 200 m³
Prix au m³ (1977) y compris pilotage, sans honoraires d'architecte	Fr. 246.50
Surface construite (rez-de-chaussée)	1 552 m²

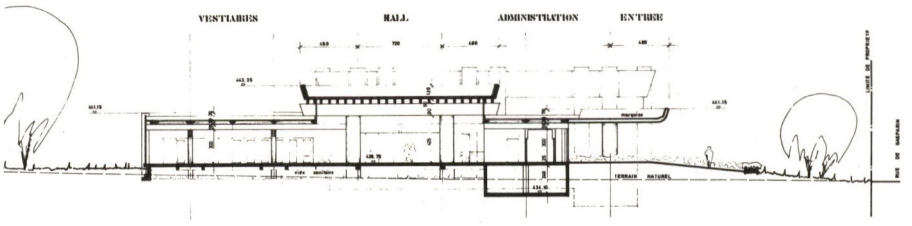


Rez-de-chaussée

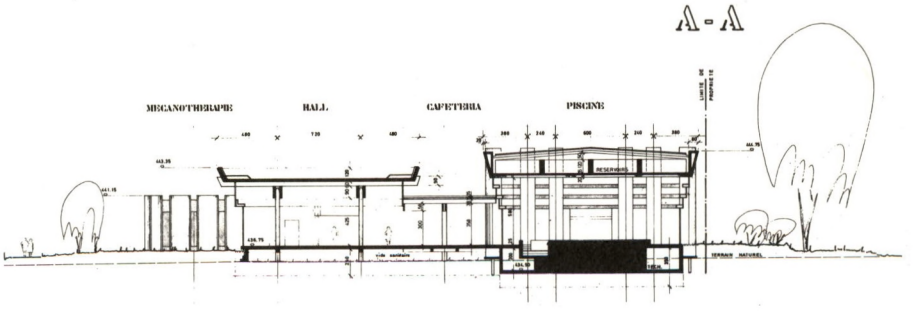


Sous-sol


CAISSE

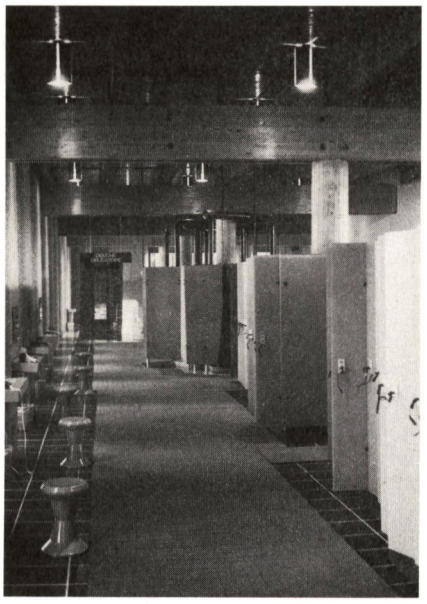

VESTIAIRES
HALL
ADMINISTRATION
ENTREE
TERRAIN NATUREL

A - A


MECANOTHERAPIE
HALL
CAFETERIA
PISCINE
RESERVOIR
TERRAIN NATUREL

B - B





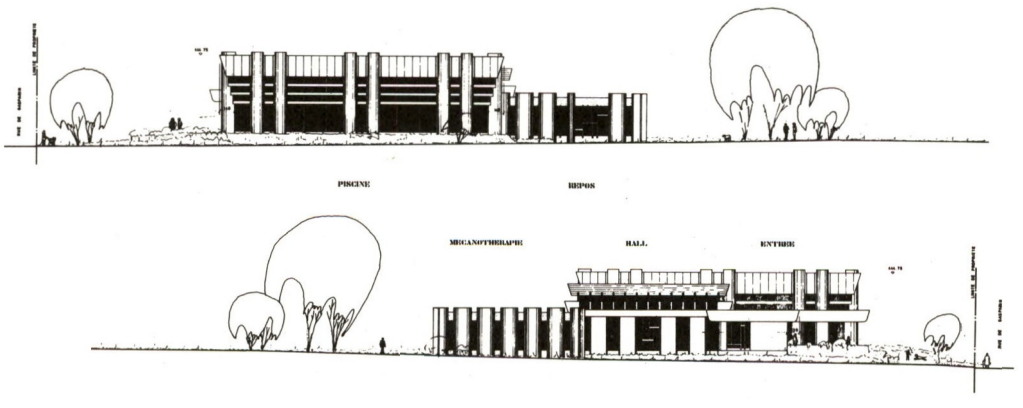
Construction

Pilotage par pieux forés de 14,00 m à 26,00 m.
Sous-sol en béton armé.
Rez-de-chaussée : structure de la halle piscine constituée d'éléments en béton lavé préfabriqués (deux éléments collés par résine sur la hauteur).
Hall, vestiaires, etc. : murs extérieurs sandwich en béton lavé préfabriqués (deux faces) ; ces éléments n'ont pas de valeur statique, ils sont démontables par éléments de 8 t.
Sur cette zone, charpente en bois collé, lambrissage et étanchéité.
Extérieurement, la marquise et les bandeaux entre éléments préfabriqués sont en bois collé.
Tous les locaux sont chauffés par le sol avec, en plus pour la halle piscine, ventilation d'air chaud au droit des vitrages.

Bibliographie

Chantiers Nº 2 / 1977
Bulletin technique de la Suisse romande
Nº 12 / Juin 1977
AS Architecture suisse
Nº 28 / Septembre 1977

S - E



N - O